



Recherche sur le vieillissement

JUIN 2022
Numéro 23

Patrimoine, transferts, inégalités

Sommaire

▶ FOCUS 2/3

Les inégalités de patrimoine et d'héritage sont-elles légitimes ?

André Masson

▶ LABO 4/5

Les travaux de l'Unité de Démographie Économique de l'Ined sur le vieillissement et les politiques sociales

Carole Bonnet, Roméo Fontaine

▶ INFO + 6

Inégalités socio-économiques de patrimoine dans la vieillesse

Guillaume Le Roux, Catherine Bonvalet, Rémi Gallou, Julie Rochut

▶ INFO + 7

Être propriétaire à l'heure de la retraite : capitaliser pour soi et ses descendants ?

Aline Chamahian, Ségolène Petite

▶ INFO + 8

La transmission du patrimoine à l'épreuve de l'allongement de la durée de vie

Gaëlle Ruffieux

▶ INFO 9

Retour sur des études Covid et PA en lien avec la thématique de la lettre

SHARE-Covid

▶ QUESTIONS À 10/11

Anne Lavigne

▶ BRÈVES 12/14

▶ RELAIS 15/16

▶ AGENDA 17

Édito

L'allongement de l'espérance de vie joue sur les ressources dont disposent les personnes tout au long de leur vie, et ce de manière différente selon leurs parcours et carrières. Ainsi, les conditions de vie durant la retraite dépendent non seulement de la vie professionnelle, mais aussi des histoires familiales et conjugales. Ces histoires conditionnent ce que l'on reçoit du cercle familial dans l'enfance (via les ressources du ménage dans lequel on grandit), puis via des transferts, donations ou héritages. Elles conditionnent aussi ce que l'on donne une fois adulte aux descendants et parfois aux ascendants manquant de moyens, en particulier en cas de perte d'autonomie. Or, comme l'illustrent les contributions à cette Lettre, la plus grande longévité conduit à la fois à retarder les héritages et, pour les plus âgés, à préserver une épargne de précaution.

Cela réduit la circulation des ressources vers les plus jeunes et, entre autres, leur accès au patrimoine immobilier avant la retraite. C'est l'épineuse équation que sont amenées à résoudre les personnes avançant en âge, avec de grandes différences de ressources, qui souhaitent soutenir leurs descendants tout en gérant une inconnue de taille : leurs besoins à venir. Mais c'est une équation qui doit être résolue aussi collectivement, notamment pour que perdurent nos systèmes de protection sociale intergénérationnels, leur caractère mutualiste et leur visée redistributive. Le défi est grand en présence de larges inégalités en matière de longévité, de santé, de ressources, avant puis durant la retraite. Le déploiement de nouveaux dispositifs et leur appropriation par la population sont des enjeux majeurs.

Emmanuelle Cambois
Directrice de l'ILVV

Les inégalités de patrimoine et d'héritage sont-elles légitimes ?

André Masson

Économiste, Directeur de recherche émérite au CNRS, Directeur d'études à l'EHESS, Membre et Professeur à l'École d'Économie de Paris

Si le salaire est une variable bien définie, correspondant à la rétribution d'un travail fourni par un individu parfaitement identifié, le patrimoine l'est beaucoup moins. C'est une variable de stock complexe, que l'on considère l'unité détentrice (individu ou ménage), les biens à inclure (avec la question de l'intégration ou non des droits à la retraite) ou son évaluation. Dans les années 1920, l'économiste libéral Frank Knight affirmait déjà que le patrimoine résultait d'un « *mélange complexe d'héritage, de chance et d'effort, probablement dans cet ordre d'importance* ». Les néolibéraux retiennent surtout l'effort, soit l'épargne sur les revenus, les uns étant cigales, les autres fourmis. La chance (les plus-values d'actifs) ferait partie de la vie, les inégalités d'héritage seraient presque *naturelles*.

Tel qu'on l'entend habituellement, du moins chez les économistes, le patrimoine est un construit. Selon une conception *fondiste*, **le patrimoine correspond à l'équivalent monétaire de la somme**

des biens patrimoniaux évalués à leur valeur de marché. Cette conception, que nous retiendrons ici, convient bien pour l'étude des inégalités de fortunes ou pour celle des plus riches, dont la richesse est en majorité financière, mais elle a ses défauts que souligne une conception alternative, dite *matérialiste*. Cette dernière voit au contraire le patrimoine comme un ensemble de biens hétérogènes, tant par leur nature – financière, immobilière ou foncière, professionnelle ou autre (or, bijoux) – que par leur rapport à leur propriétaire (logement principal ou immobilier de rapport). Tant que le propriétaire ne compte pas changer de logement, la conception *matérialiste* mettra en avant le fait que les plus-values enregistrées sont purement *latentes* et que la valeur d'usage du bien, elle, ne change pas. Cette conception est en outre sensible, au-delà de la valeur marchande, à la dimension symbolique des biens hérités, dont le mode d'appropriation par l'héritier révèle ses rapports à son passé familial.

Une France à nouveau et durablement héritière et rentière ?

Dans la France de Balzac ou de la Belle Époque, la fortune était très inégalitaire et largement héritée, son essor étant souvent lié au phénomène colonial, comme le souligne Thomas Piketty dans son ouvrage de 2021. Après 1914, la concentration des fortunes a constamment décliné pendant 70 ans, la part des 10 % les plus riches passant de plus de 80 % à un point bas de 50 % en 1984. Dans l'entre-deux-guerres, et surtout depuis 1950, la diffusion du patrimoine de sécurité et de jouissance a conduit à l'émergence d'une *classe moyenne patrimoniale*. L'héritage, dont le poids (par rapport au revenu) atteint un point bas dans les années 1950 et 1960, est reçu en moyenne vers 40 ans.

Avec le tournant libéral des années 1980 apparaît un *nouveau monde*, marqué par une *patrimonialisation* croissante, soit une forte augmentation du rapport agrégé du patrimoine net des ménages

au revenu national (qui est passé de 2 en 1950 à 6,5 aujourd'hui) et une reprise de la concentration des fortunes, le centile supérieur possédant désormais près du quart du total (contre un tiers aux États-Unis). Parallèlement, les flux annuels d'héritages et de donations, en pourcentage du revenu national, ont augmenté de 8,5 % en 1980 à 20 % en 2020. Mais **l'héritage est reçu beaucoup plus tard, en pleine propriété (nue-propriété et usufruit) à près de 60 ans en moyenne**, lors du décès du second parent, du fait de l'allongement de l'espérance de vie et des droits accordés au conjoint survivant en 2001 puis en 2007.

Avec le ralentissement de la croissance, la fin de l'inflation et la bulle immobilière, ce nouveau monde se caractérise encore par une concentration accrue du patrimoine aux mains des plus âgés. **C'est la règle des 3 * 60 : les seniors, 60 ans ou plus, soit**

Quelques références

- Arrondel, L., Garbinti, B., Masson, A. (2014). « Inégalités de patrimoine entre générations : les donations aident-elles les jeunes à s'installer ? ». *Économie et statistique*, (472-473). 65-100. [URL]
- Arrondel, L., Masson, A. (2004). « Le patrimoine et ses logiques d'accumulation », in Supiot, A. (2004). *Tisser le lien social*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme : Paris, 253-272. [URL]
- Knight, F.-H. (1921). *Risk, Uncertainty and Profit*. Houghton Mifflin: New-York. [URL]
- Masson, A. (2018). « Les enjeux du patrimoine et de sa transmission dans nos sociétés vieillissantes ». *Revue française d'économie*, (XXXIII), 179-234. [DOI]
- Masson, A. (2018). « L'impôt sur l'héritage : débats philosophico-économiques et leçons de l'histoire ». *Revue de l'OFCE*, (156), 123-174. [DOI]
- Masson, A. (2020). *Nos sociétés du vieillissement entre guerre et paix. Plaidoyer pour une solidarité de combat*. Éditions l'autreface : Paris. [URL]
- Masson, A. (2021). « Inégalités économiques entre générations en France. Constats et perspectives ». *Futuribles*, (441), 25-34. [DOI]
- Masson, A. (2021). « Comment réduire les inégalités entre générations ? Un panorama des solutions possibles ». *Futuribles*, (442), 5-20. [DOI]
- Masson, A., Gotman, A. (1991). « L'un transmet, l'autre hérite ». *Économie & prévision*, (100-101), 207-230. [URL]
- Masson, A., Touzé, V. (2019). « Vieillesse et épargne des ménages. Comment favoriser une meilleure accumulation du capital ? » *Revue de l'OFCE*, (161), 225-286. [URL]
- Piketty, T. (2013). *Le capital au XXI^e siècle*. Seuil : Paris. [URL]
- Piketty, T. (2021). *Une brève histoire de l'égalité*. Seuil : Paris. [URL]

un quart de la population, possèdent 60 % du patrimoine non financier mais aussi 60 % du patrimoine financier.

Ces derniers manifestent néanmoins une certaine *crispation patrimoniale* : leur épargne financière abondante est de court terme et peu risquée, constituée pour beaucoup de quasi-liquidités (livrets d'épargne) et d'assurance-vie (en euros).

Ce tableau campe une France héritière et rentière, où l'on devient riche souvent en devenant vieux.

Une concentration patrimoniale inefficace face aux enjeux

Avec le vieillissement démographique et le ralentissement de la croissance, cette concentration patrimoniale au sein ou entre générations est appelée à durer et à se reproduire. Or, si elle apparaît inéquitable, elle est aussi inefficace, à un triple niveau :

- **l'inégalité des chances entre héritiers et non héritiers est particulièrement forte.** Or les droits de succession, qui étaient naguère bien acceptés (l'héritage étant réservé aux riches), sont *aujourd'hui* très impopulaires, y compris

auprès des populations « objectivement » peu concernées par cet impôt ;

- **le fossé patrimonial s'est creusé entre générations au détriment des cadettes** qui ont pourtant davantage de besoins. Déjà pénalisés par les difficultés accrues de leur insertion professionnelle, les jeunes ménages sont en effet de plus en plus *contraints dans leurs projets patrimoniaux*, notamment l'accession à la propriété. Sans surprise, la donation, surtout précoce, favorise sensiblement l'accession à la propriété ou au statut

d'entrepreneur. Mais la donation favorise les plus riches, les 1 % des plus grosses donations représentant près de 40 % de ce qui est donné chaque année ;

- **l'épargne des seniors en particulier est trop « inerte » pour permettre le financement de l'économie et notamment des investissements d'avenir au service du bien commun**, qu'ils soient productifs, écologiques ou sociaux (éducation, formation, santé, logement social, accompagnement de la dépendance, etc.).

Utiliser mieux le patrimoine pour les besoins en matière d'accompagnement de la perte d'autonomie ?

Face notamment au risque de perte d'autonomie, objet compréhensible de déni ou de dénégation, la crispation patrimoniale que manifestent les seniors apparaît une réponse rationnelle de leur point de vue mais source d'inefficacités globales. **Plutôt que d'acquérir une assurance dépendance privée, dispositif très peu mobilisé, les plus âgés s'assurent en majorité par eux-mêmes. Ils thésaurisent en constituant des réserves dans des placements sécurisés et relativement liquides ;** si jamais ces sommes ne sont pas utilisées, elles ne seront pas « perdues » puisqu'elles iront en héritage à leurs enfants.

Avec l'arrivée des premiers baby-boomers aux âges critiques, ce risque est appelé à

augmenter dans les années à venir. À travers la 5^e branche, la prise en charge publique n'a pas prévu de couvrir **les pertes financières associées aux coûts d'hébergement en Ephaad ou à la dépendance lourde à domicile, qui devront être « préfinancées » par les personnes et leur famille.** Les familles concernées seront confrontées à une *double peine* : la perte d'autonomie d'un proche (parent ou conjoint) et l'amputation de leur patrimoine, dont l'ampleur et la durée restent largement inconnues au départ. On peut parler ici d'une véritable *loterie patrimoniale*, car le risque de dépendance lourde, certes difficile à estimer, ne dépasse guère 15 à 20 % à l'âge de 60 ans.

Une réflexion sur la mutualisation entre retraités de ce risque de perte de patrimoine apparaît éminemment profitable, en termes de bien-être, pour des familles par ailleurs aversees au risque. Elle pourrait passer par une *cotisation sociale spécifique* prise sur le *stock de patrimoine* (au-delà d'un certain seuil). Un tel financement ne pèserait pas sur le coût du travail ou sur les actifs (déjà enjoint à travailler plus longtemps), ne toucherait pas aux pensions de retraite et réduirait les inégalités de patrimoine inter et intragénérationnelles tout en diminuant la crispation patrimoniale des seniors et en incitant à la donation (en vue de réduire d'autant le montant de la cotisation). ●

Les travaux de l'Unité de Démographie Économique de l'Ined sur le vieillissement et les politiques sociales

Unité de Démographie Économique (UR9 – Ined)

Carole Bonnet

Économiste, Directrice de recherche (Ined), Co-responsable du Pôle *Veilleuses et Vieillissements*

Roméo Fontaine

Économiste, Chargé de recherche (Ined)

Créée en 1999, l'unité de recherche de Démographie Économique (Unité *DémoÉco*) de l'Ined regroupe des économistes, des démographes et des sociologues analysant les déterminants et les conséquences économiques des comportements démographiques. La thématique du vieillissement, présente dès l'origine de l'unité, a pris de l'ampleur au fil des ans avec des travaux relatifs aux systèmes de retraite, aux transferts intergénérationnels et au maintien de l'autonomie des plus âgés. En lien avec une des dynamiques démographiques les plus marquantes des dernières décennies, la grille d'analyse de ces travaux est celle des interactions entre parcours familiaux, parcours conjugaux et politiques sociales. **La question des inégalités y est centrale, alors qu'on observe une hétérogénéité croissante de la population des retraités et de leurs ressources (monétaires, patrimoniales, familiales ou de santé).**

Les travaux de *DémoÉco* sur le vieillissement se déclinent en deux axes.

Le premier est consacré à la question des inégalités de pension et de niveaux de vie à la retraite.

Il s'agit d'étudier les liens avec les parcours et comportements démographiques, en particulier au regard du genre et de la situation matrimoniale, ainsi que le rôle des dispositifs du système de retraite.

Les études réalisées portent ainsi sur :

- les inégalités de pension, aussi bien entre femmes et hommes qu'au sein de chaque sous-population et leurs déterminants ;
- les comportements conjugaux des retraités et leurs incidences sur les niveaux de vie ;
- les rôles de la pension de réversion ;

- les conséquences économiques des divorces après 50 ans, qui conduisent à une baisse du niveau de vie des femmes d'autant plus prononcée qu'ils sont tardifs, etc.

Les travaux menés portent également sur l'évaluation des réformes de retraite, leurs effets sur les comportements de départ en retraite et les inégalités au fil du cycle de vie et aux âges de la retraite. Ces sujets font écho au travail mené par ailleurs dans l'unité sur les transferts entre les âges, au sein du projet international *National Transfers Accounts (NTA)* : il vise à comprendre les variations internationales dans le financement de la consommation des individus inactifs, par les revenus du travail et les transferts sociaux ; une question importante influencée par les politiques publiques.

Les inégalités socioéconomiques chez les plus âgés sont explorées dans de nouveaux projets collaboratifs. *DémoÉco* participe au projet ANR *ELVIS*, auquel contribuent aussi d'autres chercheurs Ined ; il porte sur les inégalités observées au seuil de la retraite et leurs évolutions dans la vieillesse. Dans l'unité, le projet ANR *WIDE* (Wealth Inequality and Demographic Events) a notamment un axe sur l'accumulation (désaccumulation) de la richesse à la retraite en lien avec les parcours familiaux.

Le deuxième axe de recherche de *DémoÉco* porte sur les aides à l'autonomie des personnes âgées.

Les travaux réalisés portent notamment sur :

- les comportements individuels et familiaux d'aide à un proche âgé (care), pour analyser le partage de l'aide dans les familles ou l'articulation « travail-care » des proches aidants ;

Quelques références

- Bergeot, J., Fontaine, R. (2020). The heterogenous effect of retirement on informal care behavior. *Health Economics*, 29(10), 1101-1116. [DOI]
- Bonnet, C., Cambois, E., Fontaine, R. (2021). Dynamiques, enjeux démographiques et socioéconomiques du vieillissement dans les pays à longévité élevée. *Population*, 76, 225-325. [DOI]
- Bonnet, C., Meurs, D., Rapoport B. (2022), Gender Pension Gaps along the distribution. An Application to the French Case. *Journal of Pension Economics & Finance*, 21 (1), 76-98. [DOI]
- Carrère, A. (2020). *Prise en charge de la dépendance des personnes âgées : une analyse des déterminants de l'institutionnalisation ou du maintien à domicile*. Thèse de doctorat en Sciences économiques sous la direction d'Emmanuelle Cambois et Florence Jusot à PSL, Paris Dauphine, LEDa-LEGOS. [URL]
- Cimelli, L. (en cours). *Les conséquences économiques des ruptures d'union après 50 ans*. Thèse de doctorat en Sciences économiques sous la direction d'Anne Solaz et Carole Bonnet. [URL]
- Juin, S. (2016). *Care for dependent elderly people: dealing with health and financing issues*. Thèse de doctorat en Sciences économiques sous la direction de Thomas Barnay à l'Université Paris-Est. [URL]
- Tréguier, J. (2022). *Inégalités de genre dans les systèmes de retraite*. Thèse de doctorat en Sciences économiques sous la direction de Dominique Meurs, Carole Bonnet et Anne Lavigne avec l'unité de recherche Economix, Université Paris-Nanterre. [URL]
- Tréguier, J. (2021). Départ à la retraite : femmes et hommes prennent-ils les mêmes décisions ? *Revue économique*, 72, 881-928. [DOI]

Pour en savoir +

L'Unité de démographie économique (UR9)
L'axe de recherche « Vieillesse et politiques sociales »

Les travaux sur le vieillissement à l'Ined sont transversaux à plusieurs de ses unités de recherche, et notamment celles traitant des logements, des pays du Sud, de la mobilité des parcours et de la santé (LIST, DÉMO-SUD, MOPART, MSE) qui participent ou coordonnent aussi des projets internes et collaboratifs.

Les projets :

ANR *ELVIS* (J. Ogg, Cnav) – Voir la rubrique Info+ à ce sujet

ANR *GINCO* (E. Cambois, Ined)

ANR *Veillir-à-deux* (A. Solaz, Ined)

ANR *WIDE* (M. Leturcq, Ined)

Equidec (C. Bourreau-Dubois, Université de Lorraine)

PPR/ANR *Kappa* (R. Fontaine, Ined)

- les effets des configurations d'aide sur la santé des personnes aidées et des aidants ;
- les modes de prise en charge (aide formelle ou informelle, soutien à domicile ou institutionnalisation, etc.), en lien avec leurs modèles de financement *via* les politiques sociales (allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale à l'hébergement) ou le recours aux financements privés, et les états de santé fonctionnels, ceux-ci contribuant aux variations sociales, territoriales ou temporelles de la prise en charge.

Dans cet axe, *DémoEco* participe au projet IRESP *Equidec* sur la mesure de l'équité géographique dans le cadre des politiques décentralisées d'aide à l'autonomie et au projet ANR *GINCO* sur l'effet des parcours familiaux et professionnels sur le vieillissement en santé. Enfin, le projet *Kappa* financé par le Programme Prioritaire de Recherche « Autonomie » sera structurant pour les 5 prochaines années : il s'intéresse aux conditions d'accès aux aides et politiques publiques de l'autonomie en interrogeant la distinction française entre

politique du *handicap* et politique de la *dépendance*.

Les travaux de l'unité adoptent en général une approche de microéconomie appliquée, appuyée sur des enquêtes en population générale et de plus en plus sur des bases de données administratives (EDP, Fideli, données d'aide sociale). *DémoEco* contribue aussi à la production de nouvelles données, telles que l'enquête longitudinale Familles & Employeurs (FamEmp), qui permettra d'explorer le parcours professionnel des aidants familiaux.

Par ses travaux, l'unité entend nourrir la réflexion sur l'évolution des politiques sociales face à la diversification des parcours et aux évolutions sociodémographiques. Afin d'en partager les résultats, les chercheurs s'engagent dans des partenariats au-delà du monde académique avec le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA), le Conseil d'Orientation des Retraites, le Haut-Commissariat au Plan, etc. ●

Inégalités socio-économiques de patrimoine dans la vieillesse

Guillaume Le Roux

Géographe, Démographe, Chargé de recherche (Ined)

Catherine Bonvalet

Directrice de recherche en démographie/sociologie (Ined), Chercheuse associée à l'URV

Rémi Gallou

Sociodémographe, Chargé de recherche (URV), Chercheur associé à l'Ined

Julie Rochut

Économiste, Chargée de recherche (URV), Chercheuse associée à l'Ined

Le projet *Elvis*, financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), vise à **identifier et à caractériser la formation des inégalités comprises dans leurs multiples dimensions jusqu'au seuil de la retraite, à analyser leurs évolutions au cours de la vieillesse et à saisir la manière dont les ressources sociales et familiales mobilisables peuvent contribuer à les moduler**. Le projet, qui résulte d'un partenariat pluri-institutionnel (Cnav, Ined, Université de Lille et Université de Tours), repose en partie sur l'exploitation de données de grandes enquêtes anonymisées – produites notamment par l'Insee dont l'EDP (L'Échantillon Démographique Permanent) –, mais aussi sur les données de la Cnav et de l'enquête Share (enquête longitudinale européenne sur les conditions de vie des personnes de 50 ans et plus) pour étudier les inégalités intra et intergénérationnelles selon le genre, la classe sociale et le territoire. Ces exploitations statistiques seront complétées par une campagne de 120 entretiens qualitatifs.

Les premiers travaux menés au sein du projet *Elvis* se sont intéressés à la propriété des logements (résidence principale ou autre) au seuil de la retraite. **Le patrimoine immobilier constitue une ressource essentielle au moment où les ménages abordent cette nouvelle étape du cycle de vie et sont susceptibles d'effectuer de nouveaux projets résidentiels ou, au contraire, de désespargner en vendant un bien immobilier**. Mais ces ressources immobilières sont détenues de façon très inégale selon les catégories sociales et les générations.

À partir des enquêtes Logement de 1973 à 2013, nous avons dressé un panorama de ces inégalités autour de 60 ans, au sein et entre les générations nées entre 1910 et 1954. Nous montrons que la diffusion de la propriété, observée au cours des 50 dernières années, ne s'est pas faite de manière uniforme selon les catégories sociales, ni selon les générations : les parcours d'accès à la propriété se sont déroulés dans des contextes politiques et socio-économiques plus ou moins favorables à l'achat et ces inégalités se cristallisent au seuil de la retraite. Les générations nées au cours des années 1940 ont connu des conditions assez exceptionnelles tant du point de vue économique que politique (réforme du logement 1977) qui ont profondément modifié leur calendrier d'accession à la propriété et ont conduit à des situations plus favorables au seuil de la retraite. Toutefois, cet avantage doit être relativisé, celui-ci n'ayant pas conduit à des taux de propriétaires beaucoup plus élevés autour de 60 ans. D'autres facteurs sont intervenus : d'une part avec l'augmentation de l'espérance de vie, l'héritage intervient de plus en plus tardivement dans le cycle de vie ; d'autre part, l'augmentation des divorces et la montée du chômage après 50 ans ont entraîné un maintien ou un retour vers le locatif. Au final, **depuis 1970 les différences entre catégories sociales se sont creusées, la quasi-totalité des ménages de « cadres » étant propriétaires tandis que les ménages « ouvriers ou employés » ne le deviennent que très rarement depuis les générations 1945.**

Quelques références

- Arrondel, L. (2007). « Patrimoine logement et cycle de vie », in Bonvalet, C. et al. (dir.). (2007). *Vieillesse de la population et logement. Les stratégies résidentielles et patrimoniales*. Paris : La documentation Française, 181-207. [URL]
- Bonvalet, C. (2019). *Désirs des Français en matière d'habitation urbaine. Une enquête par sondage de 1945*. Paris : Ined éditions. [URL]
- Bugeja, F. (2011). Les inégalités d'accès à la propriété et leurs déterminants institutionnels. Étude comparative entre la France et le Royaume-Uni (1980-2005). *Revue française de sociologie*, 52, 37-69. [DOI]
- Le Roux, G., Imbert, C., Bringé, A., Bonvalet, C. (2020). Transformations sociales de l'agglomération parisienne au cours du XX^e siècle : une approche longitudinale et générationnelle des inégalités d'accès à la ville. *Population*, 75, 71-100. [DOI]
- Peugny, C., Van de Velde, C. (2013). Repenser les inégalités entre générations. *Revue française de sociologie*, 54(4), 641-662. [DOI]

Pour en savoir +

- Le Roux, G., Rochut, J., Gallou, R., Bonvalet, C. (à paraître). Être propriétaire au seuil de la retraite : une analyse des inégalités entre générations (1910-1954). *Retraite et Société*, (89).
[Le projet ELVIS](#)

Être propriétaire à l'heure de la retraite : capitaliser pour soi et ses descendants ?

Aline Chamahian et Ségolène Petite

Maîtres de conférences en sociologie au Centre de Recherche « Individus, Épreuves, Sociétés » CeRIES, Université de Lille

Le temps de la retraite est souvent une période de réinvestissement du logement. Moment charnière de la trajectoire de vie, il devient propice à l'engagement d'une réflexion autour d'une mobilité résidentielle (pour se rapprocher de la famille, retrouver ses origines, s'accorder avec ses nouvelles activités) ou de travaux d'aménagement du logement (pour le rafraîchir, le rendre plus pratique, le modeler à sa nouvelle vie). Ce temps de réflexion engage davantage les jeunes générations de retraités à la différence de leurs aînés, attachés à vieillir à domicile quoiqu'il en coûte. Une enquête par entretiens, menée en 2016 auprès de propriétaires de leur logement âgés de 55 à 74 ans permet d'observer qu'au-delà d'un lieu de vie, ces propriétaires témoignent de stratégies d'acquisition du logement en amont de la retraite, qui se déploient aussi en aval et qui inscrivent la propriété dans un processus de capitalisation.

Acquérir un logement avant la retraite et s'assurer d'un bien à soi à la retraite vise à garantir une forme de sécurité qui prend une triple dimension. D'abord, la **sécurité financière face à l'horizon de la retraite**, synonyme de baisse de revenus et qui fixe un seuil au-delà duquel il importe d'avoir soldé les prêts. Ensuite, la **sécurité matérielle** d'avoir un « toit à soi », un bien sur lequel on peut toujours compter – à la différence d'une location – et qui protège même lorsque la situation économique est précaire. Il représente enfin une **sécurité financière face au vieillissement** et aux

impératifs financiers qu'il peut susciter en termes de reste à charge des aides et des soins, des coûts des Ehpad.

Mais cette acquisition au long cours engage un processus de capitalisation qui impose aussi des dépenses pour prendre soin de son logement pour en maintenir la valeur. Il s'agit autant de

À l'heure de la retraite, la propriété du logement en tant que patrimoine immobilier présente une valeur ayant une double vocation : se doter d'une assurance face à un avenir incertain et forger un capital à transmettre aux descendants "

des travaux de mise en conformité et de régulation énergétique afin de répondre aux normes actuelles du marché immobilier, et des travaux de modernisation de l'aménagement pour remettre le bien au goût du jour.

À l'heure de la retraite, la propriété du logement en tant que patrimoine immobilier présente une valeur ayant une double vocation : se doter d'une assurance face à un avenir incertain (et la quasi-certitude de pouvoir financer une entrée en institution) et forger un capital à transmettre aux descendants. En effet, les personnes rencontrées soulignent toutes cette tension forte autour de la propriété de leur logement qui doit, dans l'avenir, à la fois servir de capital (parfois comme maison familiale, plus souvent comme source d'argent) au service des projets des enfants et constituer le support de financement de leur vieillesse quand le maintien de l'autonomie vis-à-vis de son entourage deviendra problématique. ●

préservé son bien pour garantir sa qualité et valoriser son patrimoine que d'éviter sa détérioration. Cela passe par

Quelques références

Chamahian, A., Petite, S. (à paraître). Être propriétaire à l'heure de la retraite : capitaliser et assurer son avenir. *Retraite et Société*, (89).

Ogg, J., Renaut, S., Petite, S., Chamahian, A. (2019). Propriétaire de son logement pour la retraite. Cadre de vie, stratégie résidentielle et transmission. *Les cahiers de la Cnav*, (12). [URL]

Renaut, S., Ogg, J., Petite, S., Chamahian, A. (2013). L'aménagement du logement, son accessibilité et les aides techniques. *Les carnets de retraite et société*, 45-64. [URL]

Pour en savoir +

Le CeRIES
Les **post-enquêtes** associées à l'enquête Logement (2013) dont « Qualité de vie et conditions de logements des propriétaires vieillissants à revenus modestes »

La transmission du patrimoine à l'épreuve de l'allongement de la durée de vie

Gaëlle Ruffieux

Maître de conférences en droit privé, Codirectrice du Master de droit notarial, Membre du Centre de recherches juridiques (CRJ), Université Grenoble Alpes

L'allongement de la durée de vie, l'augmentation de la dépendance et les risques de défaillance des retraites ont des répercussions sur le droit des successions et libéralités. Le législateur se trouve face à un dilemme : d'un côté, le désir d'encourager les aînés à transmettre aux générations actives ; de l'autre, anticiper une éventuelle perte d'autonomie liée au grand âge. Comment céder une partie de son patrimoine de son vivant sans craindre de ne pouvoir assumer pour soi de lourdes dépenses que les descendants semblent moins enclins à fournir spontanément ?

Malgré les changements démographiques, sociologiques et économiques qui la traversent, la famille continue d'être le lieu des solidarités et de la transmission des biens entre générations. La dévolution légale, fondée sur l'ordre naturel des décès, s'opère principalement en ligne descendante. **Mais avec l'allongement de la vie, l'héritage profite bien davantage aujourd'hui aux quinquagénaires qu'aux jeunes adultes.** Par ailleurs, avec la hausse continue de l'espérance de vie, on observe une « rétention du patrimoine » et, **au sein du couple, la transmission aux enfants est souvent reportée au décès du survivant.** Pour stimuler l'économie et faire circuler le patrimoine, l'anticipation successorale est encouragée. Mais pour qu'elle se produise, cette transmission du vivant des aînés doit se conjuguer avec la sécurisation de leur avenir économique et de celui de leur conjoint.

Les outils juridiques existent pour tâcher d'assurer une bonne qualité de vie à celle ou celui qui se retrouvera seul. Pour éviter d'imposer la transmission à la personne survivante, le droit lui offre de plus en plus la possibilité de choisir au jour du décès ce dont elle a besoin, avec la faculté de s'effacer au profit des autres héritiers, en particulier des enfants. Les recherches dans le domaine montrent que, même si des outils existent, ils sont en pratique encore trop peu exploités. C'est le cas du cantonnement des libertés, qui offre au conjoint survivant bénéficiaire d'une donation au dernier vivant ou d'un testament de ne prendre qu'une partie des biens auxquels il peut prétendre. C'est

aussi le cas de la clause optionnelle de l'assurance-vie, qui permet au bénéficiaire de premier rang d'accepter la fraction du capital lui convenant, le reste étant dévolu aux bénéficiaires subséquents. Enfin, c'est ce que permet la possibilité de renoncer au droit de retour conventionnel, lorsqu'un donateur ne souhaite pas, en cas de prédécès du donataire, que le bien retourne dans son patrimoine. Le non-recours à ce dernier a fait l'objet d'une étude dans le cadre du programme de recherche de la *Fondation pour les sciences sociales* consacré à l'héritage en 2015.

Le législateur et la pratique notariale veillent malgré tout à ce que le souci légitime de conservation du patrimoine ne défasse pas la solidarité intergénérationnelle. Plusieurs aménagements sont envisageables : **conserver la jouissance des biens transmis, donner maintenant mais en se dessaisissant plus tard, ou organiser la participation du gratifié à la protection future du disposant, en l'obligeant par exemple à prodiguer des soins au donateur ou à lui verser une rente.**

Par ailleurs, **les aînés sont encouragés à traduire dans des actes leur souhait d'indemniser l'enfant qui les aura soutenus, ce afin de pacifier le règlement de leur succession.** Comme il a été démontré lors des journées annuelles de la SFR *Santé et société* de l'Université Grenoble Alpes au printemps 2021, on constate en effet une tendance à valoriser les proches aidants, acteurs de l'accompagnement des personnes âgées. ●

Quelques références

116^e Congrès des notaires de France. (2020). *Protéger, les vulnérables, les proches, le logement, les droits.* [URL]

113^e Congrès des notaires de France. (2017). *Familles, solidarités, numérique, Le notaire au cœur des mutations de la société.* [URL]

Gagnadre, J.-L. et Lécuyer, H. (2013). Transmission anticipée du patrimoine et allongement de la durée de vie, Comment concilier l'inconciliable ? *JCP N*, (9), 1043. [URL]

Mathieu, J.-M. (2014). Le financement de la dépendance à travers les libéralités ou comment transmettre en protégeant. *JCP N*, 1331. [URL]

Ruffieux, G. (2015). Le non-exercice par le donateur de son droit de retour conventionnel. *Defrénois*, (22), 1186. [URL]

Pour en savoir +

Le Laboratoire CRJ (Centre de recherches juridiques)

La journée d'étude « Héritage et société : recherches sur la transmission des biens » de la Fondation pour les sciences sociales (2015)
La SFR Santé et société

Relations entre conditions de vie, accès aux soins et santé durant la crise sanitaire : les enseignements des enquêtes SHARE-Covid

Équipe SHARE-Dauphine, LEDa-Legos, Université Paris Dauphine-PSL

Louis Arnault¹, Julien Bergeot², Florence Jusot³, Anne Laferrère⁴, Benjamin Levy⁵, Elizaveta Pronkina⁶, Thomas Renaud⁷

¹Chercheur postdoctoral en économie ; ²Chercheur postdoctoral en économie ; ³Professeure en sciences économiques, Country Team Leader de l'enquête SHARE-France, Chercheuse associée à l'IRDES ; ⁴Membre du Management Board du SHARE-ERIC, Chercheuse associée à l'Université Paris-Dauphine ; ⁵Gestionnaire de projet de l'enquête SHARE-France ; ⁶Chercheuse postdoctorale en économie ; ⁷Ingénieur statisticien, responsable de la production de l'enquête SHARE-France

Les personnes de 50 ans et plus participant à l'enquête européenne SHARE (*Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe*) ont été sollicitées pour deux opérations de collecte spécifiques à la façon dont elles ont fait face aux impacts sanitaires, économiques et sociaux du Covid.

Après une première vague à l'été 2020, l'enquête téléphonique SHARE-Covid a été reconduite auprès du même échantillon au cours de l'été 2021. Cette seconde vague répondait à un double objectif : **mesurer l'évolution des conséquences de la pandémie à un an d'intervalle et intégrer des questions en lien avec les thématiques émergentes** (vaccination contre le Covid, développement des pratiques numériques, nouvelles modalités de socialisation, rattrapage des soins reportés, recours à la télémédecine). La bonne adhésion des panélistes – avec des taux de participation élevés (respectivement de 70 % et 85 % pour les deux vagues SHARE-Covid) – a permis de confirmer la faisabilité d'un recueil par téléphone en dépit de la moyenne d'âge élevée des répondants.

L'équipe de Dauphine a mobilisé l'enquête SHARE-Covid autour de 4 problématiques :

Concernant l'existence d'inégalités dans l'accès aux soins en fonction du statut socio-économique et de l'état de santé, les résultats mettent en évidence **des barrières d'accès aux soins spécifiques chez les plus vulnérables économiquement, particulièrement marquées chez les personnes dont l'état de santé était déjà dégradé avant la pandémie**. Ces difficultés socialement différenciées relèvent à la fois d'effet d'offre et de demande : les plus vulnérables ont non seulement plus renoncé à des soins par peur d'être infectés par le Covid-19 mais ont aussi davantage subi de refus de soins.

Dans le prolongement de cette réflexion, l'effet délétère à court et moyen terme des difficultés d'accès aux soins sur l'état de santé des seniors a été démontré. **Les renoncements aux soins et, plus encore, le report de soins programmés ont accru les risques de fatigue, de vertige, de chute ou de peur de chuter.**

En adoptant le cadre de la philosophie de la responsabilité, une étude a été conduite sur les inégalités vis-à-vis du risque de souffrir d'effets de long terme du Covid-19. L'objectif est de distinguer les inégalités jugées « légitimes » – car attribuables à des efforts individuels, comme le respect des gestes barrières ou la vaccination – de celles jugées « illégitimes » car attribuables à des caractéristiques indépendantes de la responsabilité individuelle, comme les conditions de vie dans l'enfance ou pré-pandémiques. **Les résultats montrent l'existence d'inégalités légitimes non négligeables, mais qui restent de moindre ampleur que les inégalités des chances liées en particulier aux circonstances sociales initiales.**

La solitude a augmenté après la première vague du Covid-19, contrairement aux sentiments de tristesse ou de dépression et aux problèmes de sommeil qui ont été à un niveau historiquement bas à l'été 2020. **Le fait de vivre dans un appartement en ville, habituellement corrélé à un moindre sentiment de solitude, a augmenté la solitude et la dépression en 2020. La proximité d'un enfant est devenue plus cruciale ; lorsqu'aucun enfant ne vivait dans le même immeuble, le parent se sentait moins bien sur les trois plans, dépression, solitude et troubles du sommeil.** Enfin, le bien-être mental des couples a diminué relativement à celui du reste de la population. À l'été 2021, après plus d'un an de pandémie, le

bien-être mental et son association avec la composition du ménage et les conditions de logement étaient en partie revenus à des schémas « normaux » pré-pandémiques.

Les résultats de ces 4 études peuvent être consultés en détail dans les articles référencés ci-dessous. ●

Quelques références

Arnault, L., Jusot, F. (à paraître). Inequalities of opportunities in suffering from persistent symptoms of Covid-19. *SHARE First Results Book SHARE-Covid19*.

Arnault, L., Jusot, F., Renaud, T. (2021). Economic vulnerability and unmet healthcare needs among the population aged 50 + years during the COVID-19 pandemic in Europe. *European Journal of Ageing*. [DOI]

Bergeot, Jusot, F. (2022). The Consequences of unmet Health Care Needs during the first Wave of the Covid-19 Pandemic on Health. *SHARE Working Paper Series*, 77-2022. [DOI]

Berniell, I., Laferrère, A., Mira, P., Pronkina, E. (2021). Robinson Crusoe: Less or More Depressed? With Whom and Where to Live in a Pandemic if you are above 50. *SHARE Working Paper Series*, 70-2021. [DOI]

Pour en savoir +

Projet [SHARE-France](#)
Enquêtes [SHARE-Covid](#)
[SHARE First Results Books](#)



Questions à...

Anne Lavigne

Responsable des études au Conseil d'Orientation des Retraites (COR)

Créé en 2000, le Conseil d'orientation des retraites (COR) est une instance indépendante et pluraliste d'expertise et de concertation, chargée d'analyser et de suivre les perspectives à moyen et long terme du système de retraite français. Les travaux sont menés selon un programme de travail annuel déterminé par ses membres et, chaque mois, une thématique est abordée en réunion. Le rapport annuel du COR pour l'année 2015 avait consacré ses deux premières parties au niveau de vie des retraités (montants de pension, aides, distribution du patrimoine, etc.). La réunion du 16 décembre 2021 portait sur le thème « Patrimoine des retraités et transmission du patrimoine » ; elle a permis d'approfondir les conclusions du rapport annuel de juin 2021 concernant les questions de patrimoine.

Comment a évolué le patrimoine des retraités ces dernières décennies ?

Que peut-on dire aujourd'hui des inégalités de patrimoine entre retraités ?

Entre 1998 et 2018, la progression du patrimoine a été plus soutenue pour les retraités que pour les actifs, sous l'effet de la forte revalorisation du patrimoine immobilier. D'après les données de l'INSEE, le patrimoine net des retraités était 35% plus élevé que celui des actifs en 2018 et globalement moins concentré : 10% des ménages retraités les plus riches détenaient 43% du patrimoine brut des retraités, alors que cette proportion était de 50% pour les actifs.

Depuis 2010, les inégalités de patrimoine ont légèrement augmenté, pour les retraités comme pour les actifs.

Les donations et les héritages contribuent au maintien des inégalités au fil des générations. En 2018, 37% des ménages ont perçu un héritage. L'âge moyen lors de la perception d'un premier héritage se situe aux alentours de 50 ans. Près d'un ménage retraité sur deux a déjà hérité dans sa vie, mais les retraités les plus âgés ont moins souvent hérité. De plus, qu'il s'agisse de recevoir un héritage ou une donation, cet événement concerne principalement les ménages les plus aisés : 49% des héritiers ont des revenus annuels supérieurs à 35000 euros, contre 44% pour l'ensemble de la population.

Quelles problématiques restent selon vous à creuser concernant la thématique des inégalités socio-économiques de patrimoine ?

Ces problématiques sont-elles à l'agenda du programme de travail du COR pour l'année 2022 ?

Le programme de travail du COR pour l'année 2022 ne prévoit pas de séance dédiée aux questions des inégalités de patrimoine.

En revanche, le **colloque annuel du COR qui se tiendra fin novembre 2022 portera sur le niveau de vie des retraités et une table ronde sera consacrée au patrimoine des retraités**. Le programme complet est en cours de finalisation. Cette table ronde sera l'occasion de **se demander si ce patrimoine ne pourrait pas constituer une source de revenus à la retraite pour les générations futures qui permettrait de contrebalancer la baisse attendue du niveau de vie relatif des retraités**.

Par ailleurs, si on estime que le patrimoine ne circule plus de manière optimale au fil des générations, on peut envisager une évolution de la fiscalité qui encourage la circulation du patrimoine (taxe sur les logements, sur les successions, etc.).

Dans cette optique de financement complémentaire susceptible d'être mobilisé par la liquéfaction du patrimoine, une problématique liée aux inégalités de patrimoine concerne également la prise en charge de la dépendance. Mais les questions de dépendance ne relèvent pas du champ d'expertise du COR (tous les retraités ne sont pas dépendants, loin s'en faut et heureusement !).

Pouvez-vous nous présenter les différents principes qui définissent les inégalités intergénérationnelles dans les travaux et ceux retenus dans les études du COR ou encore les données de la statistique publique exploitées dans ces études.

La loi du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraite assigne, entre autres, au système de retraite par répartition un objectif de solidarité entre les générations et au sein de chaque génération ; elle dispose que la pérennité financière du système est assurée par des contributions réparties équitablement entre les générations et au sein de chaque génération.

Pour évaluer si le système de retraite remplit ces objectifs, **des indicateurs de suivi ont été définis par décret et le COR les complète par des indicateurs relatifs aux quatre dimensions de l'équité**, sur cas-types et en moyenne par génération.

Ainsi, le COR calcule et projette sur un horizon de 25 ans pour un salarié non-cadre du secteur privé et au fil des générations :

- les **taux de remplacement nets moyen sur le cycle de vie** ;
- la **durée moyenne carrière** ;
- la **durée moyenne de retraite** ;
- le **taux de cotisation moyen sur le cycle de vie**.

Ces quatre dimensions peuvent alors se résumer en un **indicateur synthétique, le taux de rendement interne**, qui rapporte la somme actualisée des pensions

reçues à la retraite à la somme actualisée des cotisations versées pendant la vie active. L'introduction du *taux de rendement interne* dans les rapports du COR est récente puisqu'elle remonte à 2017. Au-delà de sa connotation liée aux retraites en « capitalisation », cet indicateur a longtemps suscité l'opposition de certaines organisations syndicales car la notion de rendement ne permet pas de déterminer si le niveau de pension est adéquat : un taux de rendement élevé est compatible avec un niveau de pension faible associé à un effort contributif faible, ou une courte durée de perception de la pension. Cet indicateur apparaît néanmoins pertinent pour comparer des individus ayant les mêmes caractéristiques (de rémunération, de durée de carrière, d'espérance de vie, etc.).

L'approche quantitative développée par le COR ne mésestime pas les difficultés conceptuelles qu'il y a à caractériser les iniquités intergénérationnelles. Le COR consacre régulièrement des séances à ces questions, en mobilisant les travaux académiques et s'appuie également sur les données et travaux des régimes de retraite, ainsi que sur les données individuelles anonymisées, notamment celles de l'**Échantillon Interrégimes de Retraités**. ●

Quelques références

Blanchet, D. (2021). Évaluer l'équité et la solidarité inter et intragénérationnelles : quel apport des indicateurs monétaires ? *Regards*, (59), 41-51. [DOI]

Guégano, Y. (2021). L'équité intergénérationnelle appréciée à partir des travaux du Conseil d'orientation des retraites. *Regards*, (59), 53-65. [DOI]

Masson, A. (2018). « Les enjeux du patrimoine et de sa transmission dans nos sociétés vieillissantes ». *Revue française d'économie*, (XXXIII), 179-234. [DOI]

Secrétariat général du COR. (2021). *Le patrimoine des retraités*. [Document de travail n°3 – Séance plénière du 16 décembre 2021]. [URL]

Pour en savoir +

Secrétariat général du COR. (2021). Patrimoine des retraités et transmission du patrimoine. [Dossier de séance – Séance plénière du 16 décembre 2021]. [URL]
Colloque annuel du COR – Novembre 2022

Articles et ouvrages récemment publiés sur le thème des inégalités de patrimoine dans la vieillesse

Transmissions intergénérationnelles en 2018 : donations, héritages et aides – *Insee Résultats* (2021)

Paru en avril 2021, ce [numéro d'*Insee Résultats*](#) s'appuie sur l'exploitation des volets 2017 et 2018 de l'enquête « Histoire de vie et Patrimoine » (HPV) pour donner un aperçu des pratiques de transferts intergénérationnels en France (caractéristiques des ménages concernés, montants et types de transmissions, etc.).

Niveau de vie et pauvreté des personnes âgées – *Insee Références* (2021)

Paru en 2021, ce [numéro *Insee Références*](#) sur le thème « Revenus et patrimoine des ménages » comporte une partie sur la question du [niveau de vie des personnes âgées](#). On y apprend que les personnes âgées de 65 ans ou plus ont un taux de pauvreté plus faible que celui de l'ensemble de la population, mais que ce taux augmente avec l'âge : « *les personnes de 80 ans ou plus disposent de 156 euros de moins par mois que les 75-79 ans, 200 euros de moins que les 70-74 ans et 244 euros de moins que les 65-69 ans* ».

L'estimation des revenus des seniors dans l'enquête CARE-Institutions. Imputations post-appariements fiscaux et sociaux – *Les dossiers de la Drees* (2021)

Paru en 2021, ce [numéro des *Dossiers de la Drees*](#) rédigé par Stéphanie Boneschi et Nathalie Missègue revient sur les enquêtes CARE, réalisées en 2015 et 2016 et enrichies des données fiscales des répondants. Les autrices présentent les problèmes méthodologiques de post-appariements des données fiscales afin de disposer des revenus pour l'ensemble des seniors dans l'enquête et montrent que la distribution des revenus des seniors est légèrement tirée vers le bas lorsque l'on prend en compte les revenus imputés.

La transmission du patrimoine à l'épreuve de la dépendance de la personne âgée – Article de la revue *Trayectorias Humanas Trascontinentales* (2021)

Paru en 2021 dans la revue *TraHs*, cet [article](#) de Gulsen Yildirim porte sur les conséquences de l'allongement de la vie dans le retardement des transferts intergénérationnels et, plus spécifiquement, sur la tension entre la tentation de l'anticipation successorale et la protection des aînés face aux coûts éventuels de la perte d'autonomie et de leur prise en charge.

Le sans-abrisme à l'âge de la vieillesse : « C'est vraiment une surcharge de ségrégation sociale ! » – Article de *Retraité et société* (2021)

Paru en 2021 dans *Retraite et société*, cet [article](#) d'Amanda Grenier et Tamara Sussman s'appuie sur une étude ethnographique pour documenter le sans-abrisme des personnes vieillissantes en termes d'exclusion sociale et, plus particulièrement au regard des cinq dimensions de l'exclusion sociale (matérielle, d'infrastructure, relationnelle, socioculturelle et citoyenne).

Crise sanitaire et inégalités générationnelles – Article de la revue *Futuribles* (2021)

Paru en 2021 dans la revue *Futuribles*, l'[article](#) d'Hippolyte d'Albis documente l'amélioration du « sort » des français de génération en génération (en termes de revenus, d'espérance de vie et de niveaux d'éducation) mais également l'accroissement des inégalités intergénérationnelles, les jeunes étant inégalement exposés au risque de chômage en fonction de leur niveau de qualification.

Economic Exclusion – Section 2 de l'ouvrage collectif « *Social exclusion in Later Life Interdisciplinary and Policy Perspectives* » (2021)

L'[ouvrage *Social exclusion in later life. Interdisciplinary and Policy Perspectives*](#) rassemble les conclusions des recherches menées dans le cadre de l'Action COST (Coopération européenne en science et technologie). La section 2 est consacrée à l'exclusion économique et matérielle des personnes âgées : est mise en évidence la nécessité d'examiner l'exclusion économique dans une perspective longitudinale et multidimensionnelle. Trois recherches sont présentées et portent un regard sur l'expérience subjective de l'exclusion ainsi que sur les facteurs de risque de privation matérielle et financière.

La question intergénérationnelle – Ouvrage (2021)

Paru en 2021, cet [ouvrage](#) écrit par Alain Villemeur, François-Xavier Albouy et Jean-Hervé Lorenzi se penche sur les questions des liens entre les générations à l'aune de la crise de la Covid (transfert des savoirs, rééquilibrage du marché du travail, retraite active pour les jeunes générations, bien-être, redistribution des ressources financières, etc.).

L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire – Ouvrage (2021)

Paru en 2021 sous la direction d'Anne Lambert et de Joanie Cayouette-Remblière, cet [ouvrage](#) fait suite à une enquête statistique réalisée pendant le premier confinement. Il met en exergue la manière dont l'articulation des rapports de classe, de genre et d'âge (entre les ménages et au sein même des familles) a influencé l'expérience de la crise de la Covid, certaines populations accumulant les difficultés et désavantages sociaux.

Évolutions et perspectives des retraites en France – Rapport annuel du Conseil d'Orientation des Retraites (2021)

Le [rapport du COR pour l'année 2021](#) porte sur les évolutions et les perspectives des retraites en France. Il dresse un constat des évolutions du système français des retraites au regard des objectifs qui lui sont assignés et présente les projections à l'horizon 2070 compte tenu de ces hypothèses économiques, démographiques et réglementaires.

Inégalités sociales dans la vieillesse – Numéro de *Gérontologie et société* (2020)

Paru en 2020 et coordonné par Roméo Fontaine et Sophie Pennec, le [numéro 162 de *Gérontologie et société*](#) se penche sur les inégalités sociales dans la vieillesse et invite à s'interroger sur trois dimensions importantes des conditions de vie durant la vieillesse : l'exercice de l'autonomie, la santé et le territoire de vie. Chacun des 12 articles de ce numéro offre une description originale des disparités observées dans l'accès à différentes ressources primaires matérielles ou immatérielles, ainsi qu'une analyse des mécanismes sociaux qui en sont à l'origine.

Exclusion sociale des personnes âgées : dynamiques du parcours de vie et désavantages multidimensionnels – Numéro de *Retraite et société* (2019)

Paru en 2019 et coordonné par Kieran Walsh et Thomas Scharf, ce double numéro de *Retraite et société* offre une perspective pluridisciplinaire et transnationale sur l'exclusion des personnes âgées. Le [premier volume](#) se focalise sur les désavantages cumulés tout au long de l'existence et étudie certains points de ruptures (chômage en fin de carrière, problèmes de santé, séparation). Le [second](#) aborde la question de la solitude et de l'isolement dans la vieillesse en s'intéressant à ses causes possibles ou probables comme la précarité, ainsi qu'à son évolution dans le temps.

L'évolution des inégalités de revenu salarial comme marqueur de la précarité au fil des générations – Étude réalisée par l'Agirc-Arrco pour le Secrétariat général du Conseil d'Orientation des Retraites (2019)

Parue en 2019, cette [étude](#) analyse les inégalités intergénérationnelles en se focalisant sur le revenu salarial des générations successives de salariés du secteur privé. D'un point de vue méthodologique, elle montre [l'intérêt de faire appel à des partenaires externes](#) ayant à leur disposition de robustes bases de données et offrant ainsi un large périmètre de recherche, lorsqu'il s'agit de longues périodes et de grands échantillons. L'étude avance que les inégalités de revenus salariaux sont plus élevées chez les jeunes, et que, parmi les plus de 30 ans, elles sont plus élevées chez les femmes que chez les hommes.

Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités – Ouvrage (2019)

Dans cet [ouvrage](#) co-écrit par Sibylle Gollac et Céline Bessière, les autrices analysent la manière dont les inégalités de patrimoine apparaissent et se creusent au cours de la vie au regard du genre. Elles pointent la faiblesse du droit face aux stratégies familiales et à une transmission genrée de l'héritage qui maintiennent et reproduisent les inégalités de richesses et l'appropriation masculine du capital.

10% des ménages détiennent près de la moitié du patrimoine total – Insee Focus (2019)

Paru en 2019, ce numéro d'*Insee Focus* étudie l'inégale répartition du patrimoine en France. S'appuyant sur les données de l'enquête Histoire de vie et Patrimoine (HPV), on y apprend notamment que « *début 2018, le patrimoine brut moyen des ménages français s'élève à 276 000 euros (...). Les 10% de ménages les mieux dotés en patrimoine brut disposent d'au moins 607 700 euros d'actifs alors que les 10% les plus modestes possèdent au maximum 3 800 euros chacun, soit 160 fois moins* ».

Niveau de vie et patrimoine des seniors : la progression au fil des générations semble s'interrompre pour les générations de seniors les plus récentes – Insee références (2018)

Paru en 2021, ce [numéro Insee Références sur le thème « France, portrait social »](#) consacre une de ses parties à la question du [niveau de vie et de patrimoine des seniors](#). En 2015, le patrimoine brut moyen des seniors est supérieur de 14% à celui des 25-64 ans.

Preventing ageing unequally – Rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (2017)

Paru en 2017 à l'initiative de l'OCDE, ce [rapport](#) examine les liens entre vieillissement de la population et accroissement des inégalités inter et intra-générationnelles. Dans une perspective de parcours de vie, il montre comment les inégalités en matière d'éducation, de santé, d'emploi et de revenus s'accroissent et propose un programme d'action pour prévenir, atténuer et gérer ces inégalités tout au long de la vie.

Héritage contre prise en charge. Assurer ses vieux jours dans un contexte de pauvreté – Chapitre de l'ouvrage *Léguer, Hériter* (2016)

Paru en 2016 dans l'[ouvrage collectif *Léguer, Hériter*](#) coordonné par François Dubet, le [chapitre](#) rédigé par Emilia Schijman s'interroge sur les relations entre le droit civil et les systèmes de protection sociale et étudie la manière dont ils impactent les transmissions au sein des catégories sociales les plus précaires.

Faire patrimoine à part ? – Chapitre de l'ouvrage *Léguer, Hériter* (2016)

Paru dans le même ouvrage, le [chapitre](#) de Marion Leturcq s'intéresse plus spécifiquement à la question du patrimoine sous le prisme du genre, et apporte un éclairage sur le rôle de l'individualisation du patrimoine au sein du couple dans le renforcement des inégalités de patrimoine.

Et à paraître prochainement...

Le patrimoine des retraités – Numéro de *Retraite et société* (2022)

En septembre 2022, un [numéro de *Retraite et société*](#) coordonné par Carole Bonnet et Luc Arrondel sera consacré au « Patrimoine des retraités ».

La recherche SHS et les inégalités de patrimoine

Enquête SRCV

Depuis 2004, l'[enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie \(SRCV\)](#) de l'Insee mesure la pauvreté en France. Inscrite dans une enquête plus large menée dans toute l'Union européenne, l'enquête SRCV collecte notamment des données sur les revenus, la situation financière, mais aussi sur l'emploi, le bien-être et la santé. Depuis 2020, un module abordant le sujet du patrimoine a été inclus.

La Chaire « Transitions démographiques, Transitions économiques » (TDTE)

La [Chaire TDTE](#) traite des enjeux économiques liés à la transition démographique à travers cinq axes d'études ; l'un d'eux s'intéresse à « [La liquéfaction, le transfert et l'acquisition du patrimoine](#) ». Dans ce cadre, la Chaire a organisé en mai 2021, en collaboration avec Radio France et le groupe Bayard, une [conférence sur le thème de la question intergénérationnelle](#). Parmi les interventions, nous pouvons citer celle de Julien Damon, consacrée au rôle joué par la crise de la covid dans la révélation des inégalités au sein des personnes âgées. Le [replay](#) est désormais disponible.

Distribution des comptes de patrimoine des ménages de 1995 à nos jours – Projet de l'European System of Central Banks

Porté par l'ESCB (European System of Central Banks) afin de pallier le manque d'outils dont disposent les administrations publiques pour étudier les inégalités, ce [projet](#) vise à créer, par pays, des comptes distributionnels harmonisés de patrimoine prenant en compte à la fois les comptes nationaux et l'enquête Histoire de Vie et Patrimoine (HPV et son volet européen Household Finance Consumer Survey – HFCS). [Le volet français a été présenté par Frank Sédillot](#) à l'occasion du [17^e Colloque de l'Association de Comptabilité Nationale](#).

Le World Inequality Lab

Le [WIL](#) est un laboratoire de recherche axé sur l'étude des inégalités et héberge la plus grande base de données publique sur les inégalités mondiales. Le [World inequality report](#) pour l'année 2022 est désormais disponible sur leur site.

Soutenances récentes sur le thème des inégalités de patrimoine dans la vieillesse

[Trois Essais sur la Transition Démographique et les Inégalités de Patrimoine – Thèse de doctorat en sciences économiques \(2022\)](#)

Soutenue en 2022 et réalisée sous la direction d'Alexis Direr, la thèse de Montserrat Botey étudie les inégalités de patrimoine liées au vieillissement de la population et aux réformes de retraite. Elle se structure à partir de trois articles abordant respectivement : 1) la mesure de l'effet de la transition démographique sur la croissance en France, 2) l'évaluation d'un retour à la taxation des loyers imputés pour rétablir de l'équité inter et intragénérationnelle dans l'accès au patrimoine et 3) l'évaluation de l'impact des réformes de retraite Balladur (1993) et Fillon (2003) sur l'endettement des ménages.

[Épargner, Hériter, Divorcer : essais sur les inégalités de patrimoine et de niveaux de vie en France – Thèse de doctorat en sciences économiques \(2016\)](#)

Soutenue en 2016 et réalisée sous la direction de Thomas Piketty, la thèse de Bertrand Garbinti étudie les inégalités de patrimoine et de niveaux de vie au travers de trois dimensions : 1) l'épargne (en analysant le lien entre revenu et taux d'épargne), 2) l'héritage (en étudiant l'impact des transmissions intergénérationnelles sur l'achat de la résidence principale et la création d'entreprise ainsi que le lien entre héritage et départ à la retraite) et 3) le divorce (en s'intéressant aux conséquences économiques des divorces et rupture de PACS). Il montre ainsi que quelle que soit la définition retenue du revenu, les plus aisés épargnent plus et que les ménages ayant reçu une donation ou un héritage achètent plus fréquemment leur résidence principale. De plus, la probabilité de départ à la retraite augmente significativement l'année de réception de l'héritage.

[Partager avant l'héritage, financer l'hébergement en institution : enjeux économiques et mobilisations familiales autour de personnes âgées des classes populaires – Thèse de sociologie \(2010\)](#)

Soutenue en 2010 et réalisée sous la direction de Florence Weber, la thèse de Solène Billaud étudie les enjeux économiques de l'entrée en institution de personnes âgées aux revenus et au patrimoine modestes et les négociations qui s'opèrent au sein de la famille concernant la question du devenir de l'ancien logement et des biens des personnes âgées résidant en institution. ●

Appels à projets

ANR

Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux (MRSEI) 2022

Date limite de soumission (session 3) : 1^{er} juillet 2022

Date limite de soumission (session 4) : 18 octobre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Région Île-de-France

Soutien à des « Chaires juniors » en sciences humaines et sociales portées par les regroupements universitaires franciliens

Date limite de soumission : 20 juillet 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap (FIRAH)

Parcours professionnels des femmes et/ou seniors handicapés

Date limite de soumission des projets définitifs : 12 septembre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Paris Nord

Appel à projets 2023 sur des problématiques correspondants aux axes suivants :

Axe 1 : Arts, industries de la culture, création

Axe 2 : Corps, santé et société

Axe 3 : Mondialisation, innovation, régulation

Axe 4 : Penser la ville contemporaine

Date limite de soumission des projets définitifs : 15 septembre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI)

Programme de Coopération européenne en Science et Technologie (COST)

Appel ouvert

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI)

Appel ouvert en continu pour le soutien aux réseaux scientifiques européens ou internationaux

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Appels à communications

XIV^e congrès de la Société française d'histoire des sciences et des techniques

Organisé par la Société française d'histoire des sciences et des techniques (SFHST)

Du 19 au 21 avril 2023, Bordeaux

Date limite de soumission : 15 septembre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Giornate di Studio sulla Popolazione – 14^e édition des Popdays 2023

Organisé par the Italian Association for Population Studies (Sis-Aisp)

Du 1^{er} au 4 février 2023, Rome

Date limite de soumission : 30 septembre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Appels à articles

Annals of economics and statistics

The Impact of Academic Research and Science Policy

À paraître en mars 2023

Date de soumission : 31 juillet 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Revue internationale de philosophie MIRI

Varia

À paraître au mois de décembre 2022

Date de soumission : 1^{er} août 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Revue africaine des sciences juridiques et économiques

Varia

À paraître au mois de décembre 2022

Date de soumission : 1^{er} août 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Genealogy

Intergenerational Solidarity at the Beginning of the 21st Century

Dates de soumission : 31 août 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Retraite et société

Comportements conjugaux des retraités

À paraître au mois en septembre 2023

Date de soumission : fin août 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Revue des sciences sociales

Les relations centre-périphérie. De la complémentarité des territoires à leur hybridation

À paraître en 2024

Date limite de soumission : 1^{er} septembre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Revue française des affaires sociales

Sans-abri : expériences et politiques

À paraître en 2023

Date limite de soumission : 8 septembre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Terrains & travaux

Le travail domestique et de care à domicile : définitions, expériences et régulations

Date limite de soumission : 15 septembre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Sciences et Actions Sociales

Dossier thématique « Questionner les philosophies de l'intervention sociale »

À paraître en décembre 2022

Date limite de soumission : 30 septembre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Gérontologie et société

Varia

À paraître au quatrième trimestre 2023

Date limite de soumission : 7 novembre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Forum Sociológico

Varia

Date limite de soumission : 31 décembre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Appels à candidatures

Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société (MESHS)

Soutien scientifique ponctuel 2022-2023

Date limite de soumission (prochaine session) : 28 juin 2022

Date limite de soumission (session suivante) : 17 octobre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Métropole de Lyon / Université de Lyon

Prix de la jeune recherche 2022

Date limite de soumission : 15 juillet 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Conseil scientifique de Calenda

Appel à manifestation d'intérêt – Renouveau de la plateforme du conseil scientifique de la plateforme

Date limite de soumission : 31 juillet 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Fondation Médéric Alzheimer

Dotations scientifiques – Jeunes chercheur.e.s 2022

Date limite de soumission : 31 juillet 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Fondation Médéric Alzheimer

Prix Jeunes chercheur.e.s

Date limite de soumission : 31 juillet 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Université Côte d'Azur

Bourses MITACS – Soutien de collaborations scientifiques entre la France et le Canada

Date limite de soumission : 1^{er} août 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Fondation MUTAC

7^e édition des prix – Lutte contre l'isolement des personnes âgées au travers du lien intergénérationnel

Date limite de soumission : 11 septembre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC)

Soutien aux candidat.e.s aux concours CNRS 2022

Date limite de soumission : 26 novembre 2022

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Center for Research in Economics and Statistics (CREST)

Postes de professeurs assistants, associés et titulaires à pourvoir au 1^{er} septembre 2022

Dates précisées pour chaque poste

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Institut de la Longévité, des Vieillesse et du Vieillessement (ILVV)

Appel à participation à la 4^e École d'automne, qui se déroulera à Lille du 14 au 16 novembre 2022

Pas de date limite de soumission

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

En3s

L'En3s recrute

Pas de date limite de soumission

[+ d'infos](#)

[+ contact](#)

Agenda

EN FRANCE...

Cycle 13 « Recentrer la protection sociale vers les jeunes générations et la prévention : injonctions contradictoires ou vrais enjeux ? »

Du 20 janvier au 17 novembre 2022

À Paris – Cycle d'études de l'Institut des hautes études de protection sociale (Iheps)

[+ d'infos](#)

Webinaire – Programme Prioritaire de Recherche (PPR) Autonomie

Le 22 juin 2022

Par visioconférence – Deuxième atelier de préparation de l'AAP sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie

[+ d'infos](#)

[+ inscription](#)

Symposium recherche de l'ILVV « Pour faire avancer la recherche en sciences humaines et sociales sur la longévité, les vieillesse et le vieillissement »

Les 27 et 29 juin 2022

À Paris – Organisé par l'Institut de la Longévité, des Vieillesse et du Vieillissement (ILVV)

[+ d'infos](#)

Transitions, gouvernance territoriale et solidarités

Du 29 juin au 1^{er} juillet 2022

À Rennes (hybride) – 58^e colloque de l'Association de science régionale de langue française

[+ d'infos](#)

Retraite et vieillissement

Les 4, 6 et 8 juillet 2022

Par visioconférence – Organisé par la Chaire Protection sociale et territoires

[+ d'infos](#)

[+ inscription](#)

[+ programme](#)

Dynamiques et enjeux de la gérontocroissance de la population mondiale

Du 18 au 22 juillet 2022

À Paris – 100^e anniversaire de l'Union géographique internationale (UGI)

[+ d'infos](#)

Comment épargner à la fois pour ses enfants et pour l'économie ?

Le 27 septembre 2022

À Angers – Organisé par la Structure fédérative de recherche (SFR) Confluences de l'université d'Angers. Animé par André Masson et Bruno Séjourné

[+ d'infos](#)

Le soutien des proches aux personnes âgées, aujourd'hui et demain : état des lieux et projections de la population d'aïdants

Le 6 octobre 2022

Par visioconférence – Organisé par la CNSA et l'Institut de Politiques Publiques (IPP)

[+ d'infos](#)

Les différences départementales de prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie : disparités ou inégalités ?

Le 8 novembre 2022

Par visioconférence – Organisé par la CNSA et l'Institut de Politiques Publiques (IPP)

[+ d'infos](#)

L'adultéité en question. Normes, représentations, expériences

Les 24 et 25 novembre 2022

À Besançon – Organisé par les RT7 et RT15 de l'Association Française de Sociologie (AFS)

[+ d'infos](#)

Gérontologie et société a 50 ans

Le 2 décembre 2022

À Paris (Ministère de la Santé, Amphithéâtre Laroque) – Journée organisée par le comité de rédaction de la revue et la Cnav

[+ d'infos](#)

44^e Journées des Économistes de la santé

Du 7 au 9 décembre 2022

À Lille – Organisé par le Collège des Économistes de la Santé (CES)

[+ d'infos](#)

... ET AILLEURS

Annual International Conferences of Athens Institute for Education and Research (ATINER)

• on Public Health

Du 20 au 23 juin 2022

En Grèce – Organisé par the Athens Institute for Education and Research (ATINER)

[+ d'infos](#)

• on Health Economics, Management & Policy

Du 20 au 23 juin 2022

En Grèce – Organisé par the Athens Institute for Education and Research (ATINER)

[+ d'infos](#)

• on Social Sciences

Du 25 au 28 juillet 2022

En Grèce – Organisé par the Athens Institute for Education and Research (ATINER)

[+ d'infos](#)

European Population Conference 2022

Du 29 juin au 2 juillet 2022

Aux Pays-Bas – Organisé par l'European Association for Population Studies (EAPS), l'Université de Groningen (UoG) et l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas (NIDI)

[+ d'infos](#)

Contextualizing Work and Health Disparities across the Life Course

Les 20 et 21 juillet 2022

Au Minnesota (hybride) – Organisé par The Network for Data-Intensive Research on Aging (NDIRA)

[+ d'infos](#)

ISSN 2274-3901

Lettre d'information de l'Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement – Directrice de la publication : Pascale Breuil, Cnav – Rédactrice en chef : Emmanuelle Cambois – Cheffe de projet : Hélène Trouvé – Coordinatrice : Marie Villeneuve – Réalisation : studio graphique, Cnav – Crédits photo : Thierry Marro – Production : Cnav

Diffusion sur inscription auprès de CnavParisRecherchevieillissement@cnav.fr.

Retrouvez l'Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement sur le site de l'ILVV.

Cnav Retraite & Action sociale
Sécurité sociale

SECURITE SOCIALE
l'Assurance Retraite